

# Le Mémo

## de la Table

26 mai 2014

## Des nouvelles de la campagne

### Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire

Depuis le dernier MEMO (4 avril 2014), plusieurs événements ont eu lieu, à commencer par les élections ! Ainsi, le Parti Libéral du Québec (PLQ) est maintenant majoritaire à l'Assemblée nationale. Dès l'élection du PLQ, le COCO de la campagne a entamé des démarches de rencontres et a diffusé un communiqué de presse. Ce dernier demandait au nouveau gouvernement libéral de respecter l'engagement pris par le gouvernement précédent d'augmenter leur financement de 120 millions de dollars sur trois ans. Le communiqué soulignait de même l'inquiétude des groupes face à un dépôt tardif du budget, situation qui retarderait encore davantage le moment où l'argent pourrait être touché.

Au cours des dernières semaines, le COCO a aussi transmis des lettres, effectué de nombreux appels et suivis puis a organisé une action, le 23 avril dernier, pour faire entendre les revendications ! Lors de l'action du 23 avril dernier, c'est plusieurs centaines de personnes qui sont allées devant le bureau du premier ministre. Elles sont allées rappeler au gouvernement l'engagement, pris par son prédécesseur, d'augmenter leurs subventions. Le même jour, conjugué à cette action, les membres de l'Assemblée nationale ont reçu un nombre incalculable de messages par l'intermédiaire des médias sociaux.

Le COCO a profité du 14 mai dernier pour souligner le premier anniversaire de l'adoption unanime à l'Assemblée nationale de la motion pour le rehaussement des organismes communautaires; il a aussi invité tous les partis de l'opposition à faire de même, ce qui a mené à la diffusion d'un communiqué de Québec Solidaire et un autre du Parti Québécois. Plusieurs autres regroupements ont souligné l'an 1 de la motion; nous vous partageons d'ailleurs la très belle vignette produite par le ROC03 pour l'occasion (voir page suivante) !

Un mémoire a aussi été transmis par la Table et la CTROC au ministère des Finances et de l'Économie afin de rappeler les demandes des groupes communautaires.

Le 21 mai dernier, le COCO recevait finalement la confirmation d'une rencontre avec madame Lucie Charlebois, Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé; elle se tiendra à Québec le 28 mai prochain à 15h00. En espérant que la ministre donnera des réponses positives... et plus précises que celles du premier ministre Couillard. En effet, lors de la période des questions à l'Assemblée nationale du 22 mai, celui-ci a répondu à la question du Parti québécois

*Suite à la page suivante...*

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

## Contenu de ce MEMO

- Des nouvelles de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire
- La santé n'est pas une occasion de « vraies affaires » !
- Nomination du conseil des ministres : un nouveau ministre québécois de la Santé et des Services sociaux qui a le devoir de se souvenir...
- Les personnes en situation de handicap ne doivent pas faire les frais des coupures annoncées par le Gouvernement du Québec
- Retour sur le forum sur les perspectives pour les droits humains - Participation de la Table
- Le gouvernement Couillard interpellé « Non aux PPP sociaux »
- Hausse du salaire minimum à 10,35 \$ - Trop peu pour permettre de sortir de la pauvreté
- Rumeurs de compressions à l'aide sociale - Un mauvais calcul de la part du gouvernement
- Le 29 mai on sonne les cloches pour un Québec sans pauvreté !
- La Ligue des droits et libertés dépose un avis d'appel du jugement sur l'article 500.1 du Code de la sécurité routière
- Rapport Ménard La Ligue des droits et libertés rappelle l'urgence de revoir les pratiques des forces policières
- Retour sur la semaine santé mentale - Les travailleurs québécois ne prennent pas assez de pauses, surtout les femmes
- L'appropriation du pouvoir et la force du respect des droits doivent être ancrés au cœur du plan d'action en santé mentale 2014-2020
- Les jeunes deviennent les ambassadeurs de la collecte sélective au Québec
- Le botox ça remue méninge
- Les femmes, la santé, l'accès à l'information : encore une réalité au Canada?
- Qu'est-ce que la culture du viol
- 10 000 soutiens-gorge !
- Violence conjugale et statuts d'immigration
- Article concernant la frénatomie
- Revue de presse - Médicalisation des enfants
- Grand forum de la prévention du suicide 2014 : inscrivez-vous dès maintenant !
- Campagne - Soirée légendaire, un dépistage c'est clair
- Campagne - Se faire dépister
- 25 au 30 mai - 27e Semaine l'amitié n'a pas d'âge
- Les 1001 visages des cuisines collectives

Suite...

sur le respect de l'engagement de rehaussement financier du communautaire comme suit : « D'autre part, dans la façon dont nous allons gérer les dépenses de l'État, et on va être très clairs et le répéter à de nombreuses reprises. Je crois, tous les jours, dans cette Chambre, on le répétera, on va s'attaquer aux dépenses administratives, de gestion, d'encadrement, mais protéger les services aux citoyens, particulièrement les gens les plus vulnérables de notre société.» Soulignons d'ailleurs que lors de cette journée, il y a eu [plusieurs interventions à l'Assemblée nationale](#) concernant le financement des organismes communautaires.

La suite à venir !

Continuez de faire connaître la campagne, entre autres en utilisant sa bannière et les autres outils de communication :-)



Pour être tenu informé sur la campagne, aimez sa [page Facebook](#) ou consultez régulièrement son [site internet](#).

# La santé n'est pas une occasion de « vraies affaires » !

La Coalition solidarité santé accueille avec beaucoup d'inquiétude l'élection d'un gouvernement du PLQ à Québec, et de Philippe Couillard comme premier ministre.

La Coalition rappelle que c'est sous le règne de Philippe Couillard comme ministre de la santé, de 2003 à 2008 :

- que les établissements du réseau de la Santé et des services sociaux ont été fusionnés pour former les immenses CSSS ;
- que ces CSSS ont réduit les soins et services que leurs composantes assumaient auparavant, pour en transférer graduellement la prestation en sous-traitance dans les organismes privés, d'économie sociale et communautaires;
- qu'en fusionnant les accréditations syndicales, en modifiant le code du travail, et en ouvrant aux assurances privées la couverture de chirurgies d'un jour, on a facilité la sous-traitance des services d'entretien, de buanderie, d'alimen-

tation, de fournitures médicales, de services à domicile, de chirurgies, de personnel, etc., à des coûts plus élevés;

- qu'on a utilisé le mode PPP, à l'encontre des avertissements du Vérificateur général, pour réaliser deux méga-hôpitaux dont on ne connaît pas le contenu des contrats et dont les coûts ne cessent d'augmenter depuis l'annonce de leur construction, alors que l'on se plaint du manque de budgets pour les services sociaux et de santé.

Solidarité santé se remémore que M. Couillard est ensuite parti travailler pour Persistence Capital Partners (PCP), une société qui affirme elle-même sur son site WEB se concentrer « exclusivement sur les occasions d'affaires qui ont un potentiel de forte croissance dans le domaine des services de santé ». Solidarité santé fait remarquer qu'en dix ans de gouvernement libéral, les ressources du public ont été utilisées au service du privé qui est maintenant mieux implanté partout dans notre système public de santé et de services sociaux. ++

## Nomination du conseil des ministres: un nouveau ministre québécois de la Santé et des Services sociaux qui a le devoir de se souvenir...

La Coalition solidarité santé, dont la Table est membre, souhaite la bienvenue au nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette. Dans ce poste, le Dr Barrette a maintenant la responsabilité de défendre l'héritage du Parti libéral qui est à l'origine de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance maladie publiques au Québec il y a plus de 40 ans. À cette époque où le PIB québécois représentait une mince fraction de celui d'aujourd'hui, le PLQ avait compris que les vraies affaires relevaient des programmes sociaux publics.

À l'instar du PLQ de l'époque, pour la Coalition solidarité santé, les vraies affaires ne sont pas celles du monde des affaires, ce sont celles du mieux vivre ensemble...

Enfin, la Coalition solidarité santé rappelle au Dr Barrette qu'en 2010, à la tête de la FMSQ, il avait publié dans les médias une liste d'alternatives budgétaires et fiscales ressemblant à celle de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics permettant au gouvernement d'aller chercher l'argent nécessaire pour financer les services publics. « Au moment où son gouvernement s'apprête à rédiger un nouveau budget et parle de couper 1 milliard dans les services publics, on espère que le ministre s'en souviendra pour assurer la pérennité du réseau public de santé et de services sociaux», conclut Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition. ++

## Les personnes en situation de handicap ne doivent pas faire les frais des coupures annoncées par le Gouvernement du Québec

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), un regroupement membre de la Table, demande au gouvernement de ne pas couper dans les budgets réservés directement aux programmes et services pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches. « Nous savons que le gouvernement veut revoir tous ses programmes et nous souhaitons vivement participer aux discussions à ce sujet avant que les décisions ne soient arrêtées. Les personnes que nous représentons sont déjà nettement défavorisées économiquement et d'autres coupures dans nos programmes auront des effets catastrophiques pour des années», indique Richard Lavigne, directeur de la Confédération.

Selon la présidente Véronique Vézina, «les quelque 6 millions de dollars promis entre 2008 et 2013, mais non investis, et les nouvelles coupures dans la mesure Contrat d'intégration au Travail ont des répercussions majeures et se traduisent par l'impossibilité de se trouver un emploi pour plusieurs personnes ayant des limitations. Celles-ci n'ont d'autres choix que de retourner ou demeurer à la sécurité du revenu, dans la pauvreté, une situation inacceptable et non rentable pour le Québec.» ++

## Retour sur le forum sur les perspectives pour les droits humains Participation de la Table

Le 25 avril 2014, plus d'une centaine de personnes ont participé au Forum sur les perspectives pour les droits humains, organisé par la Ligue des droits et libertés (LDL). Ce forum s'inscrivait dans la démarche de mobilisation autour du Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada publié en juin 2013.

La journée a permis de riches échanges autour des perspectives de luttes pour un projet de société fondé sur les droits. En avant-midi, les personnes participantes se sont réunies en ateliers dont l'un des thèmes abordés était celui de « rompre avec l'instrumentalisation et le détournement des organismes communautaires : partenariat public-philanthropie et partenariat public-communautaire »; Kim De Baene, de la permanence de la Table, Laurence Lagouarde de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - un regroupement membre de la Table - et Vincent Greason de la Ligue étaient panélistes à cet atelier et ont apporté beaucoup d'éléments en lien avec les PPP sociaux, le lobbyisme, la convention PSOC, le projet d'assurance autonomie et le droit d'association. Les échanges qui ont suivi ont été fort enrichissant et ont permis de dégager plusieurs pistes de réflexion. ++

Forum sur les perspectives  
pour les droits humains

25 avril 2014, de 9h00 à 17h00  
À l'UQAM  
Le forum sera suivi d'un 5 à 7

Informations et inscriptions :  
www.liguedesdroits.ca  
info@liguedesdroits.ca  
(514) 849-7717, poste 21

Organisée par :

Ligue des  
droits et libertés  
Mise d'acteur

## Le gouvernement Couillard interpellé « Non aux PPP sociaux » 360 organisations se sont joints à la campagne !



Près de 360 organisations communautaires, syndicales et féministes se sont joints à la campagne «Non aux PPP sociaux», dont la Table, pour exiger du nouveau gouvernement du Québec qu'il cesse de conclure des partenariats public-philanthropie dans le champ du social (PPP sociaux).

Depuis 2007 et ce sans aucun débat public, le gouvernement a conclu plusieurs partenariats publics-privés avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). Ces ententes, totalisant plus de 1 milliard de dollars, dont 525 millions proviennent des coffres de l'État, s'immiscent dans des domaines relevant des politiques publiques. Or, les organismes signataires de la déclaration « Non aux PPP sociaux » interpellent le nouveau gouvernement pour qu'il profite de l'échéance de ces ententes pour ne pas les renouveler.

Le choix de la formule des PPP sociaux est un choix erroné puisqu'il existe déjà un réseau d'organismes communautaires reconnu, œuvrant auprès des populations ciblées par ces partenariats,

de même que notre réseau public en santé et services sociaux qui souffre grandement du désinvestissement de l'État. Il s'agit d'une véritable dérive démocratique ! Avec ces partenariats, la Fondation Chagnon ne se contente pas seulement d'influencer les politiques sociales, mais elle participe activement aux décisions quant aux orientations et pratiques d'interventions sociales, de la période de la grossesse jusqu'aux soins de fin de vie

Les organismes remettent en question l'idée que le gouvernement se lie à une fondation privée pour développer des mesures sociales. N'adhérant pas à la «philanthropie des affaires» qui veut que les fondations privées seraient plus efficaces que l'État pour réduire la pauvreté et les problèmes sociaux, les signataires de la Déclaration «Non aux PPP sociaux» rappellent que les mesures les plus efficaces sont celles qui s'attaquent aux causes structurelles des problèmes sociaux et qui visent une meilleure redistribution de la richesse.

De plus, comble d'ironie, c'est la population entière, par le biais des crédits d'impôts, qui a subventionné les centaines de millions de dollars épargnés par la famille Chagnon, grâce à l'exemption obtenue par sa fondation lors de la vente de Vidéotron en 2000. Dans ce contexte, les riches peuvent bien se montrer généreux! ++

## Hausse du salaire minimum à 10,35 \$ - Trop peu pour permettre de sortir de la pauvreté

Selon le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la hausse du salaire minimum est essentielle pour lutter contre la pauvreté. Toutefois, considérant les hausses de prix des biens de consommation et de différents tarifs, dont ceux d'Hydro-Québec, une hausse de 20 cents ne permettra aucune avancée significative en matière de lutte à la pauvreté.

La hausse de 20 cents du salaire minimum qui entre en vigueur en cette Journée internationale des travailleuses et des travailleurs fera en sorte qu'une personne qui travaille 40 heures par semaine gagnera 21 528 \$ par année. « Un montant qui

garantit que ces salariéEs vont tirer le diable par la queue toute l'année! », affirme Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. En ce moment au Québec, près d'un million de personnes vivent dans la pauvreté et parmi celles-ci, un bon nombre est en emploi. ++

## Rumeurs de compressions à l'aide sociale Un mauvais calcul de la part du gouvernement

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté trouve inacceptable que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale entretienne des rumeurs autour de possibles compressions à l'aide sociale. « Il y a des limites aux compressions budgétaires au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et le gouvernement du Québec les a atteintes depuis longtemps. C'est une question de droits humains et de respect de la dignité des personnes », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. Selon ce dernier, toute coupe au MESS, que ce soit dans les services ou dans le montant des prestations, ne peut qu'aggraver la situation, déjà pénible, des personnes les plus pauvres de la société.

« Des coupes qui n'ont aucun impact sur les services, ça n'existe pas. Plus les employéEs ont une charge de travail importante, plus le soutien aux personnes devient un défi quasi insurmontable. Les coupes effectuées au cours des dernières années dans les services ont restreint leur accessibilité. Du coup, il est devenu plus difficile pour certainEs de quitter l'aide sociale », de poursuivre Monsieur Petitclerc. ++

## Le 29 mai on sonne les cloches pour un Québec sans pauvreté !

Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 arrivera à échéance dans quelques mois; logiquement, le gouvernement devrait donc en présenter un nouveau d'ici la fin de l'année 2015. C'est pourquoi le Collectif pour un Québec sans pauvreté a décidé de mener, d'ici là, une série d'actions pour faire entendre (et comprendre !) au gouvernement que la situation a assez duré et qu'il doit impérativement, au nom des droits humains, introduire des mesures énergiques et efficaces dans son prochain plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté.

La première de ces actions aura lieu le 29 mai prochain. Plus d'une douzaine de villes du Québec sonneront les cloches sur l'heure du midi pour interpeller le gouvernement du Québec et lui signifier que nous voulons un plan d'action pour un Québec sans pauvreté ! ++



## La Ligue des droits et libertés dépose un avis d'appel du jugement sur l'article 500.1 du Code de la sécurité routière

La Ligue des droits et libertés (LDL), dont la Table est membre, annonce qu'elle a déposé un avis d'appel du jugement rendu par la Cour municipale de Montréal sur la constitutionnalité de l'article 500.1 du Code de la sécurité routière. La LDL, qui

agissait à titre d'intervenante dans le dossier, considère que le jugement comporte plusieurs erreurs de droit, notamment en ce qui concerne la justification de l'atteinte au droit de manifester et le processus d'autorisation des manifestations. ++

# Rapport Ménard

## La Ligue des droits et libertés rappelle l'urgence de revoir les pratiques des forces policières

Après le rapport Perreault sur l'affaire Villanueva, le rapport de la commission Ménard démontre une fois de plus que l'usage de la force policière au Québec doit être revu. Le rapport, même s'il ne va pas aussi loin que la Ligue des droits et libertés (LDL) l'aurait souhaité, formule des recommandations que le gouvernement ne peut ignorer.

La Commission Ménard confirme que des abus ont été commis par les forces policières dans le cadre de la grève étudiante, comme l'avait montré le rapport sur les violations de droits publié l'an dernier par la LDL, l'ASSÉ et l'AJP.

« La Commission rappelle au gouvernement ses obligations en matière de respect du droit de manifestation pacifique », constate Dominique Peschard, président de la LDL. « Le rapport Ménard réitère que seules les personnes ayant commis des infractions peuvent être interpellées et qu'une manifestation pacifique ne doit pas être dispersée sur la base d'actions isolées de perturbateurs », précise-t-il. ++

# Retour sur la semaine santé mentale

## Les travailleurs québécois ne prennent pas assez de pauses, surtout les femmes

La 63e Semaine nationale de la santé mentale qui s'est tenu du 5 au 11 mai dernier avait pour thème « Prendre une pause, ça du bon! ». Cette campagne annuelle orchestrée par le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé (ACSM), un regroupement membre de la Table, invite la population à cultiver son bien-être en prenant des pauses.

Un(e) travailleur(euse) sur deux dit qu'il(elle) n'a tout simplement pas assez de temps pour prendre une pause pendant les heures de travail. « Même si les pauses sont prévues dans l'horaire de travail, beaucoup de gens ne les prennent pas en raison de la surcharge de travail. Et ce sont surtout les femmes qui négligent de prendre un temps d'arrêt. Une triste réalité, car les données de ces mêmes études démontrent que les personnes qui prennent leurs pauses ont moins de symptômes liés à des troubles de santé mentale », précise Angelo Soares, professeur titulaire au département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

Cette réalité fait qu'au Québec, entre 1998 et 2010, le temps hebdomadaire consacré au travail a augmenté de 3,9 heures alors que le temps libre des Québécois a diminué de 3 heures

par semaine. En outre, la fatigue motiverait au moins une visite sur deux chez les généralistes. On estime aussi qu'entre 15 % et 30 % des patients qui consultent un médecin de famille souffrent d'un trouble de santé mentale.

On se préoccupe beaucoup des coûts élevés dans le secteur de la santé. À cet égard, être en bonne santé mentale s'avère très payant.

Consulter le site [www.etrebiendanssatete.ca](http://www.etrebiendanssatete.ca) pour une série d'idées et d'astuces pour les 12 à 128 ans. ++



## L'appropriation du pouvoir et la force du respect des droits doivent être ancrés au cœur du plan d'action en santé mentale 2014-2020

Les 12 et 13 mai derniers, aux Journées annuelles de santé mentale à Montréal, le Dr André Delorme, directeur de la santé mentale au MSSS, a présenté non pas le plan d'action en santé mentale, mais les grands enjeux qu'il contiendra.

«Nous sommes déçus. Un vaste forum national de consultation a eu lieu en janvier dernier auquel nous avons participé. Les enjeux présentés sont restés sensiblement les mêmes! Nos premières impressions sont à l'effet que les commentaires exprimés au forum ne seront pas retenus. Cela nous préoccupe, entre autres parce que nous estimons que l'appropriation du pouvoir doit redevenir le premier principe directeur du plan d'ac-

tion, tout comme il l'était dans le plan précédent», d'expliquer Doris Provencher de l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement membre de la Table.

Pour l'AGIDD-SMQ, l'appropriation du pouvoir doit retrouver sa place à titre de premier principe directeur parce que l'accès à l'information, le pouvoir de choisir librement, la possibilité d'influencer les décisions et le respect des droits sont la base de ce processus et permet un passage de l'individuel au collectif. ++

## Les jeunes deviennent les ambassadeurs de la collecte sélective au Québec



La Table pour la récupération hors foyer, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), un regroupement membre de la Table, ainsi que

le regroupement bacs+ se rallient pour former un partenariat historique et lancent le programme Les Ambassadeurs de la collecte sélective.

À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du RMJQ à l'Université Laval, ces organisations se sont réunies pour présenter leur programme visant la mise sur pied de projets initiés par les 187 maisons de jeunes provenant de toutes les régions du Québec. Le but du programme est de renforcer la collecte sélective et de faire valoir son apport social en mobilisant les jeunes.

« Nous sommes à établir le meilleur réseau de récupération des matières recyclables en aires publiques d'Amérique du Nord. C'est déjà extraordinaire. Mais pour qu'un jour, chaque poubelle ait son bac et que l'on récupère toujours plus et mieux, nous avons besoin d'ambassadeurs dans toutes les régions du Québec. Ainsi, une enveloppe budgétaire de 700 000 \$ provenant des montants versés par les entreprises a été allouée à ce programme. Il s'agit d'un projet novateur, en droite ligne avec la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et cette occasion de travailler avec des jeunes engagés dans le RMJQ est très stimulante pour nous » explique madame Maryse Vermette, présidente-directrice générale de Éco Entreprises Québec et secrétaire-trésorière de La Table pour la récupération hors foyer.

Ce programme vise l'optimisation de la récupération des matières recyclables dans les lieux publics municipaux et est destiné aux maisons de jeunes membres du RMJQ. Ces dernières sont invitées à concevoir et à présenter un projet, pour recevoir une aide financière pouvant aller jusqu'à 4 000 \$ afin d'en assurer la réalisation. ++



## Le botox ça remue méninge



Le Botox est une substance (la toxine botulique A) utilisée pour réduire la contraction des

muscles du visage entraînant la formation des sillons faciaux et des rides. À son sujet, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, un regroupement membre de la Table reçoit plusieurs appels/messages : inquiétudes quant aux risques potentiels, récits de mauvaises expériences et recours possibles, procédure et mises en garde, pression des pairs, des proches et des médias versus motivations personnelles, etc. Cela a mené à une réunion de travail du RQASF, réunion où s'élabore, in vivo, un projet de capsule vidéo consacrée aux différents aspects de cette intervention. ++

## 10 000 soutiens-gorge !



C'est avec fierté que la Fédération Nourri-Source, un regroupement membre de la Table, a amassé plus de 10 000 soutiens-gorge, ce qui donnera 10 000\$ pour la recherche sur le cancer

du sein. La Fédération désire d'ailleurs remercier toutes les mairaines d'allaitement Nourri-Source, les partenaires et tous ceux et celles qui ont participé à cette collecte de soutiens-gorge provinciale dans le cadre de la campagne «Osez le donner» Rouge FM. ++

## Violence conjugale et statuts d'immigration



La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, un regroupement membre de la Table a produit un guide fort intéressant pour faciliter la compréhension du système d'immigration et des droits des femmes. Cet outil, dédié aux intervenantes sociales et au personnel des maisons d'hébergement

pour femmes, a pour objectif d'aider à l'accompagnement des femmes victimes de violence dans leur parcours d'immigration. ++

## Les femmes, la santé, l'accès à l'information : encore une réalité au Canada?

Une population qui ne dispose pas de l'information nécessaire pour faire des choix éclairés pour sa santé est livrée aux forces du marché. Ce n'est pas une population libre qui peut exercer ses droits. Ce n'est pas une population qui vit en démocratie. C'est ce qu'explique Lydya Assayag, directrice du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, dans cette entrevue. Cette capsule fait partie d'une série de 10 produites par Voices-Voix sur le bâillonnement de la contestation et l'état des droits démocratiques au Canada. ++

## Article concernant la frénatomie

Suite à un article paru dans la Presse concernant la frénatomie (frein lingual problématique empêchant une mobilité normale de la langue) et son rapport avec la continuité de l'allaitement, la Fédération Nourri-Source, un regroupement membre de la Table, tient à mentionner à la population que la frénatomie n'est pas une intervention aussi fréquente et aussi controversée que l'article le suggère. La Fédération tient aussi à mentionner que l'information apportée par ces deux journalistes ne concernait pas seulement le sujet de la frénatomie. La nuance transmise dans le texte peut créer un stress supplémentaire pour les mères qui ont fait ce choix. La Fédération encourage les journalistes à consulter les organismes et associations dédiées à l'allaitement maternel pour des futurs articles sur le sujet. ++

## Qu'est-ce que la culture du viol



Cette vidéo sur la culture du viol est une synthèse de deux articles sur les cultures enclines au viol et les cultures sans viol : les

études interculturelles et le cas de la culture occidentale. En complément à cette vidéo, il est aussi possible de consulter le petit manuel sur la culture du viol. ++

## Revue de presse Médicalisation des enfants

Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, un regroupement membre de la Table est hautement préoccupé par le phénomène de la médicalisation des enfants (TDAH et Ritalin, Concerta...). Il propose une revue de presse critique en santé mentale contenant principalement des publications sur le sujet. ++

## « Soirée légendaire, un dépistage c'est clair »



La syphilis est en hausse au Québec. Selon les données les plus récentes de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), une proportion importante des nouveaux cas sont diagnostiqués chez des hommes gais et des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH). En ce sens, à travers une campagne de prévention, la COCQ-SIDA, un regroupement

membre de la Table, rappelle à ces populations l'importance de se faire dépister régulièrement et d'aviser ses partenaires afin de réduire le nombre d'infections au sein de la communauté.

En collaboration avec Exosphère - zone créative, les membres du comité de travail Hommes gais / HARSAH ont décidé de mettre l'accent sur le dépistage et sur ce que l'on appelle la notification de partenaires. La campagne « Soirée légendaire, un dépistage c'est clair » se veut informative afin que les hommes gais et les HARSAH prennent conscience des risques d'une infection à la syphilis et qu'ils agissent en conséquence. ++

## Grand forum de la prévention du suicide 2014 : inscrivez-vous dès maintenant !

L'Association québécoise de prévention du suicide, un regroupement membre de la Table, tiendra son congrès biennal à Québec, du 14 au 16 octobre 2014. Tout est mis en oeuvre pour préparer un événement haut en couleur au contenu riche et diversifié qui répond à vos préoccupations en matière de prévention du suicide. ++

## Se faire dépister



La COCQ-SIDA a aussi lancé une campagne de prévention qui s'adresse aux personnes issues des communautés africaines, caribéennes et hispanophones. La campagne « Se faire dépister » a comme objectif principal de relancer le sujet de la santé sexuelle et de la prévention du VIH et des autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), ainsi que de promouvoir le test de dépistage. Le tout abordé de façon positive à travers des qualificatifs tels « fier » et « courageux » démontrant ainsi l'apport individuel et collectif de la prise en charge de sa santé sexuelle.

Le matériel de la campagne renvoie au site web « sefaire-dépister.ca » où l'on y trouve réponses à plusieurs questions liées à la prévention du VIH et des autres ITSS, ainsi que des informations sur le test de dépistage. ++

## 25 au 30 mai 27e Semaine l'amitié n'a pas d'âge

Le 25 mai, le Québec célébrait la journée québécoise l'amitié n'a pas d'âge qui est consacrée au rapprochement intergénérationnel ! En plus d'être le lancement de la 27e Semaine l'amitié n'a pas d'âge, cette journée a marqué le coup d'envoi d'un concours de projets « interG » à l'échelle du Québec. Soulignons qu'actuellement, ce sont près de 10 000 personnes qui participent et profitent d'activités intergénérationnelles de tous genres.

Des projets comme... des jeunes qui rendent visite à des aînés avec un objet du passé évocateur de souvenirs, fourni par un musée; des élèves d'une école primaire au service d'aînés sans-abris; des enfants et adolescents qui tricotent avec des «papis et mamies» branchés. Voilà quelques exemples de projets participant au concours cette année.

En 2030, les personnes de 65 ans et plus représenteront 25% de la population. Le rapprochement intergénérationnel devient donc une des priorités des Québécois dans les décennies à venir. La Semaine l'amitié n'a pas d'âge vise à sensibiliser la population à l'importance et aux bénéfices de ces liens pour une société solidaire et inclusive. Elle honore l'implication des intervenants, enseignants et bénévoles, acteurs des échanges entre générations au Québec. ++



## Les 1001 visages des cuisines collectives

La campagne du Regroupement des cuisines collectives du Québec est l'occasion de mieux connaître les gens qui composent le mouvement des cuisines collectives du Québec et ainsi, faire reconnaître sa diversité et son caractère inclusif.

En effet, en plus de représenter des initiatives alimentaires contribuant à l'avancement de l'autonomie alimentaire et à l'exercice du droit à l'alimentation, les cuisines collectives correspondent également à un réseau rassembleur réunissant des femmes et hommes d'âges, d'origines et de classes sociales diverses.

Les témoignages contribuent à illustrer et faire reconnaître l'apport des cuisines collectives au niveau de l'amélioration des conditions de vie sur le plan individuel, mais également plus généralement, de la société québécoise... en voici deux d'une série de quatre :-) ++

